



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2013

L'an deux mil treize et le **vingt-deux février à 20 heures 30**, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Christiane THIBERT, Maire.

Présents : Mmes Christiane THIBERT, Solange DUMAS, Patricia DUBOIS, Nicole NAVARRO, Claude ROLLIN, Mrs Christian HARTWICH, Benoit JABOULET et Dominique VIOT.

Absents représentés :

Jean-Pierre BOURGEOIS donne pouvoir à Claude ROLLIN
Franck FURTIN donne pouvoir à Christian HARTWICH
Colette BERGER donne pouvoir Nicole NAVARRO

Absent excusé :

Michel ARIES

Absent non excusé :

Pascal GUILON

Secrétaire de séance Dominique VIOT

Nombre de conseillers en exercice : **13**

Présents et représentés : **11**

Date de la convocation : 18 février 2013

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Dominique Viot a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de séance du 1 février 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 22 février 2013.

Ordre du jour

- Projet de rythmes scolaires

Ajout d'une délibération : Vente de Terrain à SFR

Demande de dérogation concernant les rythmes scolaires

Madame le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur la réforme des rythmes scolaires.

Conformément à l'article 4 du décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, le report de l'application du décret susvisé à la rentrée scolaire 2014-2015 pour l'école primaire publique.

Ne remettant aucunement en question la nécessité d'une réforme des rythmes scolaires, et ce dans l'intérêt de l'enfant.

La commune juge cependant inapplicable en l'espèce, aux vues des moyens mobilisables à si courtes échéances.

Le manque de temps et de visibilité sur le cadre légal de la mise en œuvre ne permet pas à la commune d'anticiper correctement l'application des nouveaux rythmes scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **Demande, à la majorité des membres présents et représentés, le report de la date d'application des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015.**

N°2 Vente de terrain à SFR

Madame le Maire fait part de l'entretien du 05 février courant avec SFR concernant leur proposition d'acquérir le terrain communal où est située l'antenne relais de radiotéléphonie sur la parcelle ZC 17 en zone N du PLU au lieudit Mati (Romans).

Cette proposition s'élève à 15 000 € HT.

Madame le Maire demande de se prononcer sur cette proposition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

➤ **N'ACCEPTE PAS à l'unanimité, cette proposition de vente de 15 000 € HT à SFR de la parcelle ZC 17 en zone N du PLU.**

Rapports Commissions

Action sociale et culturelle

Fête du village : réunion le 15 février avec les associations ; le projet avance bien avec plusieurs animations de prévues. Prochaine réunion le 5 avril.

Finances

Réunion de la commission le 21 février pour le budget préparatoire.

Budget présenté au prochain conseil.

Communication

Note d'info à prévoir pour fin mars.

Réunion pour sa préparation le mardi 12 mars à 20 h 00.

Urbanisme et environnement

Préparation des travaux et fournitures pour le budget 2013.

L'architecte retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux de réfection de la mairie ceux-ci prévus pendant la période des vacances d'été 2013.

Questions / informations diverses

Secrétariat Mairie : projet à définir pour l'accueil du public.

Résultat du recensement : 665 habitants.

Présentation du rapport d'enquête relative à la modification n°2 du SCOT « Val de Saône-Dombes ». Ce rapport est à disposition en Mairie.

La séance est levée à 23 h 30.

Prochain Conseil le Vendredi 22 mars 2013

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Le Maire,

Christiane THIBERT.